



DAVID COLOM
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Décembre 2023
Concernant

**L'Association
« PATRIMOINE ET EMPLOI »**

16, Rue de Ranspach

68470-HUSSERENWESSERLING

La Bamboueraie, 1 rue Ivan Kaemmerlen - 68800 VIEUX-THANN
E-mail vieux-thann@cabinet-colom.fr

Tél. 03 89 37 23 39 1 Fax 03 89 37 23 27
1 www.cabinet-colom.fr

SIRET 41327719500074 - APE 6920 Z - N° TVA intracommunautaire FR 04413277195

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Décembre 2023

A l'ensemble des membres de l'association Patrimoine et Emploi,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre Association du 16 février 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Patrimoine et Emploi relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons porté une attention plus particulière aux cycles subventions d'investissement et d'équipement ainsi qu'aux cycles recettes, caisse et trésorerie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport d'activité et des autres documents adressés aux membres présents à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et le rapport financier présentés par votre Conseil d'Administration et votre trésorier et dans les documents soumis à l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration .

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel promet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vieux Thann, le 21 mai 2024

David COLOM
Commissaire aux comptes

 **COLOM David**
Commissaire aux comptes
1, rue Ivan Kaemmerlen
68800 VIEUX-THANN
Tél. 03 89 37 23 30 - Fax 03 89 37 23 27
Siret 413 277 195 00074 - APE 6920 Z

Bilan Actif

		31122023			31122022
		Bru t	Amort. et Dépréc. I	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	262	262		
	Fonds commercial(1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 7268	9 787	7 481	9 749
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	93 042	79 301	13 741	21 897
	Autres immobilisations corporelles	137 084	112 394	24 690	16 055
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	7 500		7 500	7 500	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	255155	201 743	53412	55 201
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production d biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 600		2 600	2 800
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	37 775		37 775	21 978	
Autres créances	95 245		95 245	105 697	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	125 017		125 017	141 712	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 552		5 552	43
	TOTAL (II)	266 190		266 190	272 230
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	521345	201 743	319 602	327 431
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Leg; nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

	31/12/23	31/12/22
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	247 366	209 642
Résultat de l'exercice	(54 703)	37 724
Total des fonds propres	192 663	247 366
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
Résultats sous contrôle de tiers financiers		
Droits des propriétaires		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	28 034	14 682
Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs	28 034	14 682
Total des fonds associatifs	220 697	262 048
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur dons manuels affectés		
Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 700	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 174	3 619
Dettes fiscales et sociales	67 231	34 572
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 900	18 442
Produits constatés d'avance	3 900	8 750
Total des dettes	98 904	65 383
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	319 602	327 431
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(54 702,96)	37 724,23
(1) Dont à moins d'un an	96 204	65 383
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
Z	Ventes de marchandises , de produits fabriqués	54 364	35 828
O	Prestations de services	168 033	174 593
	Productions stockée		
G	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	475 970	465 451
	Dons	2 412	1 263
	Cotisations	920	3 950
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	109	153
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	22 692	23 412
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	724 499	704 650
	Achats	43 632	35 636
Z	Variation de stock		
O	Autres achats et charges externes	113 647	94 373
	Impôts, taxes et versements assimilés	9 104	11 042
	Rémunération du personnel	508 855	451 749
	Charges sociales	72 968	65 590
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	24 224	20 273
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	30	33
	Total des charges d'exploitation	772 460	678 697
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(47 961)	25 953
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	295	151
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		1 538
	2 - RESULTAT FINANCIER	295	(1 386)
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(47 665)	24 566
	Produits exceptionnels	11 546	20 279
	Charges exceptionnelles	18 558	7 088
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(7 013)	13 191
	Impôts sur les sociétés	25	33
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	736 340	725 080
	TOTAL DES CHARGES	791 043	687 356
	EXCEDENT ou DEFICIT	(54 703)	37 724
	PRODUITS	13 386	16 440
	Bénévolat	12 600	16 440
	Prestations en nature		
	Dons en nature	786	
	CHARGES	13 386	16 440
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	786	
	Personnel bénévole	12 600	16 440

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 319 602 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 736 340 euros et un total charges de 791 043 euros, dégageant ainsi un résultat de -54 703 euros.

L'exercice considéré débute le 01/10/2023 et finit le 31/12/2023.

Il a une durée de 12 mois.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non

Règles et Méthodes Comptables

décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités . Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel , de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles .

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

EMPWi

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virements à p.	Cessions	
rJJ l...l ...l ...l Frais d'établissement et de développement						
O Autres	262					262
- TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORÉES	262					262
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
	instal. agencement	16 248	1 020			17 268
rJJ l...l ...l ...l Instal technique, matériel outillage industriels	92 234		808			93 042
O Instal., agencement, aménagement divers	6 217				80	6 137
O Matériel de transport	97 960		20 700			118 660
O Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 287					12 287
u Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	224 946	22 528		80	247 393
rJJ l...l ...l ...l Participations évaluées en équivalence						
O Autres participations	7 500					7 500
O Autres titres immobilisés						
O Prêts et autres immobilisations financières						
W TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 500					7 500
TOTAL		232 7081				255 151

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
rJJ [i] ...J O O U	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	262			262
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	262			262
rJJ [i] ...J O O U	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	6 499	3 288		9 787
	Instal technique, matériel outillage industriels	70 337	8 964		79 301
	Autres instal., agencement, aménagement divers	4 758	529		5 287
	Matériel de transport	87 764	1 009		97 773
	Matériel de bureau, mobilier	7 887	1 447		9 334
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	177 245	24 236		201 481	
TOTAL		177 507	24 236		201 743

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
OO E- E- r,i	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	37 775	37 775	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 673	1 673	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	24 047	24 047	
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	69 526	69 526		
Charges constatées d'avance	5 552	5 552		
TOTAL DES CREANCES		138 573	138 573	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
OO E- E- r,i	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	141 74	14 174		
	Personnel et comptes rattachés	47 423	47 423		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 591	19 591		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	217	217		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés					
Autres dettes	10 900	10 900			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	3 900	3 900			
TOTAL DES DETTES		96 204	96 204		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		5 552	5 552
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		5 552

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produ its constatés d'avance - EXPLOITATIO		3 900	3 900
Produ its constatés d'avance - FINANCCERS			
Produ its constatés d'avance - EXCEPTIONN ELS			
TOTAL			3 900

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		91 597
Autres créances		91 597
<i>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION CG</i>	247	
<i>SUBVENTION D'EXPLOITATION ETAT</i>	14 513	
<i>SUBVENTION LEADER</i>	8 837	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	68 000	

Charges à payer

		311212023
Total des Charges à payer		31 504
Dettes fiscales et sociales		20 604
<i>CONGES A PAYER</i>		16 317
<i>ORG.SOC. CH/CONGES A PAYER</i>		4 287
Autres dettes		10 900
<i>CHARGES A PAYER</i>		10 900